

A givry , le 30/05/2021,

Cas de COVID 19 au sein de l'établissement Lettre d'information aux parents

Madame, Monsieur,

Un cas de COVID 19 a été signalé au sein de l'établissement scolaire, dimanche 30 mai.

Selon la définition de personne contact « à risque » en vigueur, le personnel de santé de l'éducation nationale, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), a identifié les personnes ayant été en contact dit « à risque » avec la personne malade au sein de l'établissement scolaire.

Votre enfant n'est pas identifié comme cas contact dit « à risque ».

Il n'est donc pas préconisé de mise en isolement ni de test pour lui à ce stade. Cependant, nous comptons sur vous pour lui rappeler l'importance du respect des gestes barrières.

Par ailleurs, si votre enfant est atteint d'une maladie chronique ou fragilisant son système immunitaire, nous vous recommandons par prudence de prendre avis auprès de votre médecin traitant sur la conduite à tenir.

Avec nos remerciements pour votre coopération, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

La Région Académique et l'ARS BFC.